

Montréal, le 7 novembre 2018

L'honorable  
Ginette Petitpas Taylor, C.P., députée  
Ministre de la Santé  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

**Objet : Demande de retirer l'homologation du glyphosate au Canada et  
d'établir une commission d'examen indépendante**

Madame la Ministre,

Nous vous écrivons aujourd'hui afin de vous demander d'utiliser votre autorité sous La loi sur les produits antiparasitaires pour retirer immédiatement l'homologation du glyphosate au Canada et établir une commission d'examen indépendante et publique sur la science utilisée dans la décision de réévaluation RVD2017-01 en avril 2017. Nous faisons spécifiquement référence à l'autorité de la ministre lui permettant, selon la Loi sur les produits antiparasitaires, section 35 (3) d'établir un comité d'examen et section 36, de suspendre la décision de ré-homologuer le glyphosate jusqu'à ce qu'une décision définitive soit prise au terme de l'examen.

Cette demande fait suite à la lettre qu'Équiterre et ses partenaires vous ont fait parvenir le 29 octobre dernier, décrivant en détail les preuves qui compromettent la ré-homologation du glyphosate pour 15 ans au Canada. Les résultats de notre enquête démontrent que le géant agrochimique Monsanto (maintenant Bayer) a manipulé la recherche publique pour minimiser les liens entre les risques de cancer et ce pesticide controversé, et que certaines de ces études frauduleuses ont été utilisées lors du processus de réévaluation du glyphosate par votre agence de réglementation, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (l'ARLA).

Le processus d'évaluation des risques du glyphosate sur notre santé et notre environnement a donc été clairement compromis lors de la décision d'avril 2017 basée sur une science biaisée, qui a mené à la décision de l'ARLA de ré-homologuer le glyphosate au Canada. De façon plus spécifique, les études manipulées par Monsanto visant à minimiser le risque de cancérogénicité du glyphosate ont été citées par l'ARLA dans la section décrivant l'approche de l'agence pour évaluer le risque de cancer, et démontrent que ces études ont été prises en compte dans la décision de l'ARLA. En tant que ministre, vous ne pouvez donc pas satisfaire à l'exigence de la loi de démontrer que le glyphosate ne pose pas de risques inacceptables pour la santé des Canadiennes et Canadiens.

Ce fait est une raison suffisante pour annuler la décision de ré-homologuer le glyphosate au Canada et d'établir une commission d'examen indépendante pour mettre en lumière la science utilisée et l'influence potentielle de Monsanto dans le processus de réévaluation au Canada.

Les révélations contenues dans notre lettre du 29 octobre ne sont que la pointe de l'iceberg et notre enquête se poursuit au Canada. Toutefois, il en revient à vous, en tant que ministre responsable, de protéger la santé des citoyen-ne-s canadien-ne-s, de même que la crédibilité et la transparence du processus de réévaluation du glyphosate au Canada et de restaurer la confiance du public dans votre agence réglementaire.

Équiterre vous demande donc de retirer immédiatement l'homologation du glyphosate au Canada, jusqu'à ce que l'enquête menée par la commission d'examen indépendante et publique sur le glyphosate ait conclu son travail.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.



**Sidney Ribaux,**  
**Directeur Général**